

UNE VILLE EN MOUVEMENT



**ALLONGEMENT RAMES ET QUAIS :
UN TRAMWAY + GRAND**



**CHRONOLIGNES : TROIS LIGNES
DE BUS + RÉGULIÈRES**



**CHRONOVÉLO : UN RÉSEAU
CYCLABLE + ÉTENDU**



“ **Dessiner la ville**
pour les défis de demain »

« Le Mans Métropole et la Ville du Mans mobilisent avec force des actions concrètes pour **préparer l'avenir d'un territoire durable, dynamique, solidaire et agréable à vivre.**

Envisager la ville et la métropole dans leur durabilité, c'est penser des aménagements respectueux de notre environnement et qui répondent aux attentes de demain, en plaçant au cœur de notre action **les mobilités.** Cette ambition de modernisation de nos modes de transports implique **l'agrandissement de la capacité du tramway, la mise en œuvre des grands projets Chronolignes et Chronovélo.**

Le projet des **Chronolignes** consiste à améliorer la performance de trois lignes de bus majeures en augmentant leurs fréquences, leurs régularités, leurs vitesses. Au-delà d'un progrès immense en termes de mobilités, ce plan est résolument structurant pour l'ensemble du territoire, incluant des aménagements urbains globaux tout le long des lignes dans lesquels s'inscrivent des objectifs d'embellissement, de végétalisation et de sécurisation. Les grandes places de la ville et des quartiers entiers vont être métamorphosés pour un territoire plus durable.

Le projet **Chronovélo**, salué par toutes les associations concernées, intègre une politique vélo volontaire répondant aux besoins des usagers. Dans ce cadre, la création de pistes cyclables supplémentaires permet d'allonger les distances parcourues, notamment entre domicile et travail, mais aussi les liaisons entre toutes les communes de la métropole.

Ensemble, développons une **ville attractive et rayonnante, une ville solidaire et source de cohésion, une ville dans laquelle il fait bon vivre et au sein de laquelle tous les projets s'épanouissent** ».

Stéphane LE FOLL

Maire du Mans,
Président de Le Mans Métropole
Ancien ministre

Un tramway plus grand

L'allongement des rames et de 22 stations d'arrêt du tramway va permettre d'augmenter la capacité de transport de 40 % (72 000 usagers de plus par jour) et ainsi répondre aux pics de saturation observés à certaines heures de pointe et lors des grands événements.

Les rames allongées assureront un **meilleur confort aux passagers.**

Plus modernes avec l'installation de nouveaux écrans dynamiques à bord et la mise en place d'un nouveau système billettique, ces nouvelles rames seront également **plus silencieuses** grâce à un nouveau système de graissage anti-crissement.

Le Mans est la première ville de France de moins de 300 000 habitants à procéder à l'extension des rames de son parc de tramway.

Le site de maintenance et de remisage est également adapté. **C'est la première fois en France que des travaux d'un dépôt ont lieu en site occupé avec le maintien en exploitation des tramways.**



22 stations modifiées
34 rames allongées

Juin 2026 > 2027
Mise en service des
nouvelles rames

- 35 % d'émission
de CO₂ en 2030

Ces travaux imposent l'arrêt du tram par séquences et la mise en place de bus de substitution pour servir au mieux les usagers.

Calendrier des travaux



- **nov 2024 > janv 2025** : arrêt du tram entre l'arrêt **Comtes-du-Maine et Bellevue.**
- **janv 2025 > mars 2025** : arrêt du tram entre l'arrêt **Churchill et Espal.**
- **mars 2025 > juin 2025** : arrêt du tram de nuit entre l'arrêt **Hôpital et le terminus Université** (dernier passage à 19h à l'Hôpital).
- **mi-juin 2025** : arrêt du tram entre l'arrêt **Gambetta-Mûriers et le terminus Université.**
- **30 juin > 15 juillet 2025** : arrêt du tram entre l'arrêt **Préfecture et le terminus Université.**
- **15 juillet > 15 août 2025** : arrêt du tram sur tout le réseau.
- **15 août 2025** : remise en service complète du tram sur tout le réseau.

Montant estimé des travaux : 76 M€

Le projet a reçu le soutien de l'État dans le cadre de l'appel à projets relatif aux transports collectifs en site propre, avec l'octroi d'une subvention de 2 M€.

Trois lignes de bus plus régulières

LIGNE C4 (Bellevue Haut de Coulainnes - Saint-Joseph)



Chronolignes est un projet structurant qui consiste à améliorer la performance des trois lignes de bus les plus fréquentées du réseau de la Setram (lignes 4, 5 et 6). Ces lignes constitueront une offre de bus plus fréquents, plus réguliers et plus rapides. Une nouvelle flotte incluant des **bus à hydrogène**, permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

13 km de voies dédiées

moins 3 440 t de CO₂ en 2030

Voies cyclables sur 100 % des nouveaux aménagements

946 arbres après travaux soit **55% d'arbres en plus**

40 000 m² de surface végétalisée **100 M€** investis

2026 : année de mise en service progressive

Grâce à une légère modification du tracé de l'actuelle ligne 4, la C4 desservira la gare dans les deux sens de circulation. **L'intermodalité train-bus** s'en trouvera renforcée. La nouvelle ligne permettra aux habitants de Coulainnes et du quartier Saint-Georges (Le Mans) de rejoindre directement la gare SNCF et la gare routière. Cette adaptation du tracé impliquera un passage des bus en double sens rue d'Eichthal et sur le pont des Tabacs. Les correspondances avec les tramways T1 et T2 seront améliorées.



• 9 km • 28 stations
• 1,56 km de voies dédiées

Elle desservira notamment la place de l'Éperon, le Palais des congrès et de la culture, la gare SNCF et la place du Pâtis Saint-Lazare.



• Travaux

Pizieux : nov 2024 - déc 2025
Riffaudières : nov 2024 - juin 2025
Libération / Pâtis-St-Lazare / Eichthal : oct 2024 - fév 2026
Arcole : oct 2024 - déc 2025

LIGNE C5

(Oasis Centre des expositions - Gazonfier)

La C5 conservera le tracé de l'actuelle ligne 5. Elle bénéficiera de la **priorité aux carrefours** tout au long de son parcours, avenue Félix-Geneslay, rue Chanzy et avenue Bollée notamment, pour éviter les embouteillages et garantir des temps de trajet optimaux. Le carrefour des Quatre-Pentes sera profondément remanié et transformé en giratoire végétalisé pour prioriser les Chronolignes et fluidifier la circulation générale.



Avenue Bollée après travaux



- 10,5 km
- 5,69 km de voies dédiées
- 1,8 km commun avec la C6

Elle desservira notamment l'avenue Félix-Geneslay, Pontlieue, la place George-Washington, la rue Chanzy, la place des Comtes du Maine, l'Office de tourisme et l'avenue Bollée.

● Travaux :

Washington : oct 2024 - janv 2026
Chanzy : nov 2024 - avril 2025
Bollée : oct 2024 - nov 2026
Geneslay : oct 2024 - avril 2027

LIGNE C6

(République - Saint-Martin)

La C6 qui relie la place de la République à Saint-Martin en passant par l'Abbaye royale de l'Épau bénéficiera de la reconfiguration des sites propres et intersections de l'avenue Bollée.

La création d'un nouveau giratoire à l'intersection des boulevards Nicolas-Cugnot et des Nations Unies permettra de simplifier le parcours du bus, tout en maintenant le même niveau de desserte du quartier des Sablons.

Entre l'avenue du Docteur-Jean-Mac et le carrefour des Quatre-Pentes, la rocade deviendra un **boulevard urbain apaisé** à deux fois une voie limité à 50 km/h.

Entre l'avenue du Docteur-Jean-Mac et Les Atlantides, un site propre central pour les bus dans les deux sens de circulation sera aménagé.



Bd Nicolas-Cugnot après travaux

- 9 km
- 1,8 km commun avec la C5
- 5,65 km de voies dédiées

Elle desservira notamment la place de la République, l'avenue Bollée, l'Abbaye royale de l'Épau, le lycée polyvalent Le Mans Sud et l'avenue du Docteur Jean-Mac.

● Travaux :

Jean-Mac : oct 2024 - mars 2026
Cugnot : oct 2024 - avril 2026
Henri-Champion (Lycée Sud) : oct 2024 - déc 2025



Un projet qui redessine la ville

Des places et des axes majeurs transformés

Le projet des Chronolignes n'est pas qu'un projet de mobilité. Les lignes concernées traversant des lieux structurants de l'agglomération, l'opération fournit une occasion unique de réaménager des places emblématiques pour en faire des lieux sécurisés (réduction des vitesses de circulation) et végétalisés (plantations d'arbres et de parterres).

Fin 2025-début 2026, la majorité de la ligne C4 (les places publiques, la plupart des voies bus et voies cyclables), aura été achevée. La mise en service des Chronolignes interviendra de manière échelonnée, selon l'achèvement des secteurs.

Place du Pâtis Saint-Lazare



 73 places de stationnement

 2 arrêts de bus repositionnés

 30 arbres plantés

La place sera végétalisée grâce à des espaces fleuris et la plantation de plus de 30 arbres. Le café-restaurant pourra bénéficier des nouveaux aménagements pour étendre sa terrasse, créant une dimension chaleureuse allant de pair avec l'ambiance du marché du samedi matin, l'un des plus anciens de la ville.

Place George-Washington



 51 arbres plantés

 2 300 m² végétalisés

 70 places de stationnement

L'ensemble de la place sera profondément réaménagé pour être végétalisé sur 2 300 m². Cinquante-et-un nouveaux arbres viendront orner la place et ses abords afin de créer des îlots de fraîcheur. Avec une dizaine d'essences différentes, la place sera fleurie tout au long de l'année, quelle que soit la saison.

Place de l'Éperon



 3 000 m² dédiés aux piétons

 1 400 m² végétalisés


 20 arbres plantés

3 000 m² seront dédiés aux piétons et aux terrasses des commerces. Des parterres fleuris et une vingtaine de nouveaux arbres s'étendront sur environ 1 400 m² végétalisés. La place restera un lieu d'échange multimodal facilitant les connexions entre les différents modes de transport.

Avenue Félix-Geneslay



 216 arbres plantés

 4 km de voies cyclables créées

 134 places de stationnement maintenues

L'avenue offrira une meilleure répartition des espaces publics entre les différents usages (circulations de toutes natures, stationnement, végétalisation, agrément). La rationalisation des couloirs de bus, concentrés sur une voie centrale, offrira ainsi la place nécessaire à la végétalisation et à la sécurisation des trottoirs et voies cyclables.

Avenue Bollée



 208 arbres plantés

 4 200 m² de surface végétalisée

 140 places de stationnement maintenues

La nouvelle répartition de l'espace entre les différents usages de l'espace public et modes de déplacement garantira la sécurité et le confort de chacun. Sur l'ensemble de l'avenue, une attention particulière a été apportée au développement de voies cyclables sécurisées, au maintien d'une offre de stationnement pour les riverains et à la végétalisation.

Avenue Bollée - Les Quatre Pentes



 208 arbres plantés

 4 200 m² de surface végétalisée

 6 lignes de bus optimisées

L'intersection sera transformée en giratoire avec une priorisation pour les Chronolignes. Les bus bénéficieront, sur l'ensemble du tronçon, de voies dédiées afin d'éviter de se retrouver bloqués dans la circulation. Le carrefour entre l'avenue Bollée et la rue de la Mariette sera lui aussi transformé en giratoire avec priorité aux Chronolignes.

Lycée Le Mans Sud



 13 quais de bus ou cars

 45 arbres plantés

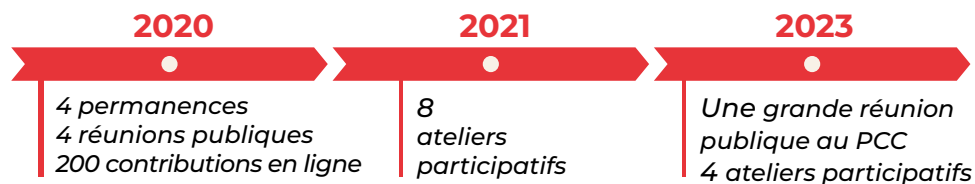
 800 m de voies cyclables créées

La priorité des aménagements sera de garantir la sécurité des piétons, notamment au moment des sorties scolaires. Les trottoirs seront élargis et les voies cyclables sécurisées. Les aménagements conduiront également à une réduction de la vitesse automobile à proximité de l'établissement. Une nouvelle continuité cyclable viendra assurer la liaison entre le CFA-CCI et le siège des MMA.

Un projet conçu en concertation

Avec les habitants

Depuis le début du projet, les élus sont allés à la rencontre des habitants pour présenter les Chronolignes et leurs aménagements afin d'avoir des retours concrets des riverains et des usagers.



Suite aux différentes phases de concertation, le projet a connu des évolutions significatives visant à répondre aux besoins et attentes des usagers et des commerçants (places de stationnement, végétalisation...). Des mesures ont également été prises pour renforcer la sécurité et assurer la continuité des aménagements cyclables.



Avec les commerçants

Le réaménagement de toutes les places et voies impactées par le projet Chronolignes a été pensé en concertation avec l'ensemble des commerçants de proximité qui bénéficieront :

- d'espaces publics plus accueillants, plus accessibles et plus confortables,
- de points de stationnement pour les vélos aux abords des commerces,
- de terrasses préservées et intégrées dans l'espace public,
- de places de livraisons qui pourront être utilisées comme « arrêt minute »,
- de conditions de livraison améliorées.

Lors de la phase des travaux, les chantiers seront organisés de manière à maintenir l'activité commerciale. Des **médiateurs** recenseront les éventuelles difficultés afin de permettre leur prise en compte rapide.

Une stratégie pour développer l'économie du territoire

Au cours des deux prochaines années, le projet des Chronolignes va alimenter les plans de charge de plusieurs dizaines d'entreprises locales retenues dans le cadre des marchés publics. Il permettra de contribuer à la dynamique du territoire.

Une quarantaine d'entreprises seront ainsi pleinement mobilisées avec leurs équipes pour réaliser les importants travaux nécessaires au déploiement des Chronolignes. **Ces 40 entreprises, mandataires ou de sous-traitement sont majoritairement sarthoises.**

Quelque **550 personnes seront mobilisées** dont 500 salariés à temps plein, ouvriers, compagnons, chefs d'équipes et encadrants. À ces équipes impliquées sur le chantier s'ajoutent celles de la maîtrise d'œuvre et d'études, de topographie et du suivi archéologique.

Cette **dynamique économique locale** englobe également les entreprises chargées de la fourniture des matériaux et matériels, les prestataires de services locaux tels que les loueurs de véhicules ou engins, les agences d'intérim ainsi que les commerces de type restauration, boulangerie, café, etc.

Des **clauses d'insertion sociale** incluses dans les marchés publics, permettront de consacrer 35 équivalents temps plein à des personnes éloignées de l'emploi sur toute la durée du projet.



Une quarantaine d'entreprises sera mobilisée sur les différents chantiers

Un projet qui accélère la transition écologique

Le projet Chronolignes, reconnu d'utilité publique en matière de transition écologique, vient de bénéficier d'une subvention de **3,2 M€** de la part de **l'Agence de l'Eau Loire Bretagne** pour la renaturation des abords du tracé et l'amélioration de la gestion des eaux pluviales qui alimenteront l'arrosage des nouveaux espaces verts.

Cette subvention vient saluer l'engagement de Le Mans Métropole dans la lutte contre les îlots de chaleur, et dans la réduction du déversement des eaux pluviales dans le réseau unitaire.

Cette bonne nouvelle s'ajoute à l'annonce par l'État de **l'exonération pour Le Mans Métropole de la mise en place d'une Zone à faibles émissions (ZFE)**, saluant le travail, entrepris depuis cinq ans, en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air.

Le Mans est la seule grande ville de la Région Pays de la Loire à respecter les valeurs réglementaires de qualité de l'air.

(Source : rapport annuel 2023 Air Pays de la Loire)

Navette électrique gratuite



Montant estimé des travaux : 100 M€

Subventions obtenues à ce jour : 11,2 M€

- AFIT (Agence de financement des infrastructures de transport de France) : 6,88 M€
- « Renaturation des villes » par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : 3,2 M€
- Fond vert par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 1,04 M€

D'autres subventions sont en cours d'instruction.

Un réseau cyclable plus étendu

Décarboner les mobilités, c'est aussi développer les modes actifs et notamment les déplacements à vélo à l'échelle du territoire.

C'est pourquoi 100 % des nouveaux aménagements comprennent des voies cyclables le long des trois Chronolignes. Des itinéraires plus sûrs et plus confortables développés de manière conjointe avec le futur réseau Chronovélo.

Chronovélo

Ce réseau cyclable structurant de l'agglomération, d'une longueur de **315 km à terme**, reliera **20 communes** entre elles. Il sera composé de quatre grands axes majeurs pour une distance totale de 84 km. Le réseau desservira 70% des habitants et placera 90% des emplois à moins de 5 minutes des aménagements.

Une première phase de travaux débutera en 2026 et permettra l'aménagement de **60 km de réseau cyclable à l'horizon 2028**.

Montant estimé des travaux : 74 M€

Des aménagements sécurisés et continus encouragent le développement des mobilités actives



Le Maire et son équipe municipale



Stéphane LE FOLL, Maire du Mans - Président de Le Mans Métropole - Ancien ministre

À sa droite au premier rang :

- Christine **POUPINEAU** ■ Christian **LACOSTE** ■ Lydia **HAMONOU-BOIROUX** ■ Abdellatif **AMMAR**
- Marie-Aline **ROUSSEAU** ■ Quentin **PORTIER**

À sa gauche au premier rang :

- Christophe **COUNIL** ■ Francine **BAUDON-BRÛLÉ** ■ Serge **CIGANA** ■ Sophie **MOISY** ■ Claude **PETIT-LASSAY**

deuxième rang de gauche à droite :

- Claude **JEAN** ■ Gilbert **LE CORRE** ■ Abdelmajid **EL ARRASSE** ■ Muriel **CABARET** ■ Nathan **CHÂRON**
- Renée **KAZIEWICZ** ■ Michaël **GUIHARD** ■ Agnès **BESNARD** ■ Catherine **BRÛLÉ-DELAHAYE**
- Patricia **LAUTRU** ■ Cécile **LEROUX** ■ Anne-Marie **CHOISNE** ■ Nordine **ARIK**

Troisième rang de gauche à droite :

- Fengyou **RAMBURE** ■ Alexandre **LECHAT** ■ Annie **LARSON** ■ Pascal **MARIETTE** ■ Patricia **CHARTON**
- Mickaël **LECOSSIER** ■ Blandine **AFFAGARD** ■ Fabienne **LAGARDE** ■ Yves **CALIPPE**
- Ludivine **BOMMERT-MÉNARD** ■ François **ÉDOM** ■ Magali **HUBERT** ■ Édouard **DIONE**

**Pendant toute la durée des travaux,
venez rencontrer et échanger avec vos élus**

Réunions publiques d'informations

- **Lundi 23 septembre, 18h30 - Bollée - Les Quinconces (Salle forum)**
- **Mercredi 25 septembre, 18h30 - Washington/Chanzy - Lycée Touchard-Washington**
- **Mercredi 9 octobre, 18h30 - Libération/Pâtis-St-Lazare/Eichtal/Riffaudières**
Maison de quartier Georges-Brassens (161 av Olivier-Heuzé)
- **Judi 10 octobre, 18h30 - Quartiers sud/Geneslay/Jean-Mac/Cugnot/
Champion** Salle Henri-Barbin (31, bd Jean-Jacques-Rousseau)
- **Mercredi 16 octobre, 18h30 - Éperon/Rostov/Tunnel - Salle Paul-Scarron**
(hôtel de ville)



*Flashez-moi pour consulter
le calendrier des travaux*